

11 Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne tombe dans une désobéissance semblable à celle de ces incrédules.

12 Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants : elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles ; et elle démolit les pensées et les mouvements du cœur.

13 Nulle créature ne lui est cachée : car tout est à nu et à découvert devant les yeux de celui de qui nous parlons.

14 Ayant donc pour grand pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des cieux, demeurons fermes dans la foi dont nous avons fait profession.

15 Car le pontife que nous avons, n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses ; mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations et d'épreuves, hormis le péché.

16 Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y trouver le secours de sa grâce dans nos besoins.

CHAPITRE V.

Jésus-Christ est vraiment notre pontife : comment cette qualité lui convient et lui appartient.—L'apôtre reproche aux Hébreux, à qui il écrit, leur peu de disposition à entrer dans l'intelligence des grandes vérités de la religion.

CAR tout pontife étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés ;

2 et qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui pèchent par ignorance et par erreur, comme étant lui-même environné de faiblesse ;

3 et c'est ce qui l'oblige à offrir le sacrifice de l'expiation des péchés aussi bien pour lui-même que pour le peuple.

4 Or nul ne s'attribue à soi-même cet honneur ; mais il faut y être appelé de Dieu, comme Aaron.

5 Ainsi Jésus-Christ ne s'est point élevé de lui-même à la dignité de souverain pontife ; mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ;

6 selon qu'il lui dit aussi, dans un autre endroit : Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

7 Aussi durant les jours de sa chair, ayant offert avec un grand cri et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui pouvait le tirer de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect pour son Père.

8 Et quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il n'a pas laissé d'apprendre l'obéissance par tout ce qu'il a souffert ;

9 et étant entré dans la consommation de sa gloire, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent.

10 Dieu l'ayant déclaré pontife selon l'ordre de Melchisédech.

11 Sur quoi nous aurions beaucoup de choses à dire, qui sont difficiles à expliquer,

à cause de votre lenteur et de votre peu d'application pour les entendre.

13 Car au lieu que depuis le temps qu'on vous instruit vous devriez déjà être maîtres, vous auriez encore besoin qu'on vous apprit les premiers éléments par où l'on commence à expliquer la parole de Dieu ; et vous êtes devenus comme des personnes à qui l'on ne devrait donner que du lait, et non une nourriture solide.

14 Or quoique n'est nourri que de lait, est incapable d'entendre les discours de la parfaite justice, comme étant encore enfant.

15 Mais la nourriture solide est pour les parfaits, c'est-à-dire, pour ceux dont l'esprit, par une habitude et un long exercice, s'est accoutumé à discerner le bien et le mal.

CHAPITRE VI.

L'apôtre exhorte les Hébreux à s'élever avec lui aux grandes vérités dont il doit les instruire, et leur fait sentir le danger de l'apostasie à laquelle les conduisait leur affaiblissement dans la foi.—Il ramène leur confiance, et il excite leur zèle et leur courage par le motif de l'espérance dont il leur montre les fondements inébranlables.

QUITTANT donc les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croire en Jésus-Christ, passons à ce qu'il y a de plus parfait, sans nous arrêter à établir de nouveau ce qui n'est que le fondement de la religion, comme est la pénitence des œuvres mortes, la foi en Dieu,

2 et ce qu'on enseigne touchant les baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts, et le jugement éternel.

3 Et c'est aussi ce que nous ferons, si Dieu le permet.

4 Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel, qui ont été rendus participants du Saint-Esprit,

5 qui se sont nourris de la sainte parole de Dieu et de l'espérance des grandeurs du siècle à venir,

6 et qui après cela sont tombés ; il est impossible, dis-je, qu'ils se renouvellent par la pénitence, parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'ignominie.

7 Car lorsqu'une terre étant souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbes propres à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu.

8 Mais quand une terre ne produit que des ronces et des épines, elle est en avarice à son maître, elle est menacée de sa malédiction, et à la fin il y met le feu.

9 Or nous avons une meilleure opinion de vous et de votre salut, mes chers frères, quoique nous parlions de cette sorte.

10 Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres, et la charité que vous avez témoignée par les assistances que vous avez rendues en son nom, et que vous rendez encore aux saints.

11 Or nous souhaitons que chacun de vous fasse paraître jusqu'à la fin le même zèle, afin que votre espérance soit accomplie ;

* Vers. 1. 6. Or, la repentance.

12 et que vous ne soyez pas lents et paresseux, mais que vous vous rendiez les imitateurs de ceux qui par leur foi et par leur patience sont devenus les héritiers des promesses.

13 Car Dieu, dans la promesse qu'il fit à Abraham, n'ayant point de plus grand que lui par qui il put jurer, jura par lui-même,

14 et lui dit ensuite : Assurez-vous que je vous comblerai de bénédictions, et que je multiplierai votre race à l'infini.

15 Et ainsi ayant attendu avec patience, il a obtenu l'effet de cette promesse.

16 Car comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et que le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs différends ;

17 Dieu voulant aussi faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse la fermeté immuable de sa résolution, a ajouté le serment à sa parole :

18 afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la recherche et l'acquisition des biens qui nous sont proposés par l'espérance ;

19 laquelle sert à notre âme comme d'une ancre ferme et assurée, et qui pénètre jusqu'au sanctuaire qui est au dedans du voile,

20 où Jésus comme précurseur est entré pour nous, ayant été établi pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech.

CHAPITRE VII.

Caractères de Melchisédech, d'après le sacerdoce est le symbole du sacerdoce de Jésus-Christ. — Changement du sacerdoce lévitique, et de la loi mosaïque, fondé sur leur insuffisance. — Excellence de l'alliance nouvelle et de Jésus-Christ qui en est le médiateur par son sacerdoce. — Jésus-Christ est un prêtre saint et immortel.

CAR ce Melchisédech, roi de Salem, et prêtre du Dieu très-haut, qui vint au-devant d'Abraham, lorsqu'il retournait de la défaite des rois, et qui le bénit,

2 auquel aussi Abraham donna la dime de tout ce qu'il avait pris ; qui s'appelle premièrement, selon l'interprétation de son nom, roi de justice, puis roi de Salem, c'est-à-dire, roi de paix ;

3 qui est sans père, sans mère, sans généalogie ; qui n'a ni commencement ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours.

4 Considérez donc combien grand il doit être, puisque le patriarche même Abraham lui donna la dime de ses dépouilles.

5 Aussi ceux qui sont de la race de Lévi, entrent dans le sacerdoce, ont droit, selon la loi, de prendre la dime du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères, quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham aussi bien qu'eux.

6 Mais celui qui n'a point de place dans leur généalogie, a pris la dime d'Abraham, et a béni celui à qui les promesses ont été faites.

7 Or il est sans contredit que celui qui

reçoit la bénédiction, est inférieur à celui qui la lui donne.

8 En effet, dans la loi ceux qui reçoivent la dime sont des hommes mortels ; au lieu que celui qui la reçoit ici, s'est représenté que comme vivant.

9 Et de plus Lévi, qui reçoit la dime des autres, l'a payée lui-même, pour ainsi dire, en la personne d'Abraham ;

10 puisqu'il était encore dans Abraham, son aïeul, lorsque Melchisédech vint au-devant de ce patriarche.

11 Si le sacerdoce de Lévi, sous lequel le peuple a reçu la loi, avait pu rendre les hommes justes et parfaits, qu'aurait-il été besoin qu'il se levât un autre prêtre qui fut appelé prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron ;

12 Or le sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la loi soit aussi changée.

13 En effet, celui dont ces choses ont été prédites, est d'une autre tribu, dont nul n'a jamais servi l'autel ;

14 puisqu'il est certain que notre Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce.

15 Et ceci paraît encore plus clairement en ce qu'il se lève un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech,

16 qui n'est point établi par la loi d'une ordonnance et d'une succession charnelle, mais par la puissance de sa vie immortelle ;

17 ainsi que l'Ecriture le déclare par ces mots : Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

18 Car la première ordonnance touchant le sacerdoce est abolie comme impuissante et inutile ;

19 parce que la loi ne conduit personne à une parfaite justice ; mais une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu, a été substituée en sa place.

20 Et autant qu'il est constant que ce sacerdoce n'a pas été établi sans serment ;

21 (car au lieu que les autres prêtres ont été établis sans serment, celui-ci l'a été avec serment, Dieu lui ayant dit : Le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable, que vous serez le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.)

22 autant est-il vrai que l'alliance dont Jésus est le médiateur et le garant, est plus parfaite que la première.

23 Aussi y a-t-il eu autrefois successivement plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchait de l'être toujours.

24 Mais comme celui-ci demeure éternellement, il possède un sacerdoce qui est éternel.

25 C'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour intercéder pour nous.

26 Car il était bien raisonnable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux ;

27 qui ne fût point obligé comme les autres pontifes à offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres